# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## travail saisonnier

Question écrite n° 108960

### Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation des salariés saisonniers et les aspirations prioritaires liées par exemple, aux questions de la reconduction des contrats, de l'obtention d'une prime de fin de contrat, de sécurisation des parcours professionnels autour de formations adaptées... Ce sont autant de problèmes qui posent, sur le fond, celui de l'obtention d'un nouveau code statutaire définissant la saisonnalité, et d'une sécurité salariale. Portées par les salariés occupant aujourd'hui ce type d'emploi et par leurs associations et syndicats, ces attentes nécessitent l'ouverture d'une concertation nationale. Il lui demande de lui faire connaître la position du Gouvernement sur ce point, et les prolongements qu'il entend apporter à la demande de dialogue social sur ces enjeux.

### Données clés

**Auteur :** M. Alain Bocquet
**Circonscription :** Nord (20e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 108960
**Rubrique :** Travail
**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé
**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 17 mai 2011, page 5006
**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)